



COMMUNIQUE DE PRESSE

20 janvier 2012

Point sur le système de contrôle automatisé sur le département

- Depuis le 13 janvier 2012, 5 radars pédagogiques ont été mis en service sur les communes : d'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lafox, Moirax et Laroque -Timbaut.
- 3 radars fixes sont actuellement en cours d'installation sur les communes de Bourlens, Villeneuve-sur-Lot et Moncrabeau. Ces radars seront précédés de radars pédagogiques.
- Un radar discriminant est également en cours d'installation sur l'A62 sur la commune de Saint pierre de Buzet.

Un point précis sur le système de contrôle automatisé de la vitesse et du non respect des feux rouges, ainsi qu'un bilan chiffré des infractions relevées pour l'année 2011, seront effectués par le préfet lors d'une conférence de presse "sécurité" fixée le lundi 30 janvier prochain à 10h en préfecture.

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr